

MAIRIE
DE
V I R A
09120

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 13-12-2016

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 décembre 2016
convoqué le 6 décembre 2016

Présents Gilles BERDOT ; Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Dominique JALLIER, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET

Absents : Igor CABEZOS, Mathieu CARAYOL, Milène GALY

Pouvoir : Mathieu Carayol à Gilles Berdot, Igor Cabezos à Dominick Jallier

Secrétaire de séance :Hélène POUJOL

Approbation du compte rendu de la réunion du 14/11/2016

Le compte rendu de la réunion du 14/11/2016 est adopté à l'unanimité

Comptes rendus des réunions des délégués

Communauté de Communes du Canton de Varilhes :

- Essentiellement des délibérations de routine, plus des informations sur la signalisation provisoire du centre culturel, sur l'avenir de l'agence de développement de l'Ariège (Ariège Expansion) dont le modèle doit se transformer après la perte de la compétence économique par le département au profit de la Région et des EPCI (com de com, aggro...). Une solution sera néanmoins mise en place en janvier (voilure réduite).

Agglo

- La mise en place de l'agglo se poursuit : financièrement la nouvelle entité sera gagnante de près d'1 million d'euros (analyse disponible sur le site de la commune) et l'organigramme en est aux derniers arbitrages après embauche d'un DGS. Les services techniques et habitat seront regroupés sur Verniolle, les autres services sur Foix. La gouvernance sera assurée par 1 président et 14 vice-présidents, plus quelques personnes associées aux travaux du bureau. Il y aura 14 commissions. 1^{ère} réunion le 11 janvier 2017 avec l'élection du bureau.
- Roger Sicre présentera sa candidature à la présidence de l'agglo contrairement à R Meller, actuel président de la com com de Foix.
- Représentation de la commune à l'agglo : pour les communes de moins de 1000 habitants, l'ordre du « tableau » **doit** être respecté : le maire sera donc représentant et le premier adjoint le suppléant.
- Problèmes complexes non encore totalement décidés :

- Le ramassage des ordures ménagères qui est subventionné sur Foix avec un service à la carte dans chaque village (et du personnel communal). Coût de la subvention : 300 000 € par an. L'objectif est que, fin 2017, le service soit unifié et le coût réel supporté par l'utilisateur.
- Foix applique une taxe spécifique sur le foncier bâti, qui n'existe pas sur Varilhes, et qui coûte environ 300 000 € par an aux habitants. L'idée est de supprimer la subvention et la taxe, ce qui serait neutre globalement, mais pas forcément au niveau individuel.

Rapport du SMDEA sur la qualité et le prix de l'eau

Jean Serrano, délégué de la commune, présente le rapport réglementaire 2015 accessible sur le site de la commune vira.fr. Il présente également les perspectives tarifaires 2017.

- En 2015 le prix moyen du m³ d'eau potable était de 2.08 € TTC et le prix moyen d'assainissement est de 2.10 €
- En 2016, le tarif est devenu unique pour tous les usagers (sauf pour les communes qui viennent de donner la compétence au SMDEA et pour lesquelles il y a un délai de convergence).
- Pour 2017 les tarifs sont les suivants : eau potable 2.24 € m³ – assainissement 2.32 € m³

Les divers documents sont repris en annexe.

Conseil d'école :

Les directrices présentent :

- Les effectifs et leurs évolutions :

L'effectif actuel ses écoles de la vallée est de 87 élèves et risque de descendre encore sur l'année prochaine. Nous risquons donc d'entrer dans une zone de turbulence...

Tableau détaillé repris en annexe.

Vira n'a que 7 élèves ce qui ne représente que 8% des effectifs des élèves alors que sa population (et donc sa participation aux dépenses) représente 13% de l'ensemble de la vallée. C'est extrêmement préoccupant et, doit nourrir notre réflexion en particulier dans le cadre de la révision du PLU.

- Présentation des projets et activités de chaque école. Le document est consultable en mairie.

Désignation des représentants de la commune au sein de la commission géographique du nouveau syndicat rivière « Syndicat du bassin du Grand Hers » S.B.G.H.

Ce syndicat sera créé au 1^{er} janvier par fusion du S.I.A.D., du SMAHA et du SMR4D.

Puisque la compétence sera transmise au 1^{er} janvier 2017 à la communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes, c'est à cette dernière instance qu'il appartiendra de nommer des délégués au futur syndicat.

Toutefois

- Considérant que le projet de statuts du syndicat précise dans son article 5 que « pour les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (cas de l'agglomération), le choix des délégués peut porter parmi les conseillers communautaires, ou **les conseillers municipaux** d'une des communes membres de l'EPCI à fiscalité propre ».
- Considérant que l'article 6 des mêmes statuts précisent que « des commissions géographiques sont créées à l'échelle des sous bassins versant (dont) le

Douctouyre...composées de délégués titulaires et de délégués suppléants... et sont ouvertes à toutes les municipalités du sous bassin versant... »

Le maire fait appel à candidature pour cette commission géographique et précise que Igor Cabezos, bien qu'absent, accepterait de représenter la commune à cette commission.

Gilles Berdot propose sa candidature en tant que suppléant à cette même commission géographique.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

De nommer Igor Cabezos délégué de la commune et Gilles Berdot suppléant à la commission géographique du syndicat S.B.G.H,

Et souhaite, par souci de cohérence, que le conseil de la future communauté d'agglomération du Pays Foix Varilhes désigne ces mêmes conseillers comme délégués au syndicat rivière en accord avec l'article 5 des statuts du syndicat.

Méthodologie de révision du PLU

Une commission ad hoc est constituée.

Elle comprend J.F. Spriet, J.L. Clauzet, J. Serrano, H. Poujol, Eva de Simorre, et G. Berdot. Les réunions de travail auront lieu à 18h30.

Les convocations seront néanmoins adressées à tous les conseillers qui pourront se joindre s'ils le souhaitent.

Questions diverses :

- Pour mémoire, 2017 sera une année électorale :
 - Présidentielles les 23 avril et 7 mai
 - Législatives les 11 et 18 juin
- Vœux du maire : le 28 janvier 2017 à 16h00 à la salle des fêtes en même temps que la remise des colis aux aînés. Les membres du conseil participeront à l'organisation.
- Information sur le changement d'arrondissement pour la commune qui passera dans l'arrondissement de Foix au 1^{er} janvier 2017. A priori ceci devrait entraîner le changement de rattachement à la sous-préfecture (en attente de confirmation).
- Vol d'un sapin ; proposition de planter un sapin « permanent » et avec racines aux extrémités du village. Proposition validée
- Discussion sur l'opportunité de rejoindre le dispositif « voisins vigilants » : c'est en fait un réseau qui fonctionne comme un réseau social fermé. La mairie peut encourager l'action (250 € par an de participation pour la mairie), mais n'est pas l'organisatrice du dispositif. Pour l'instant, il n'est pas donné suite.
- Alerte à la grippe aviaire. Obligation de mettre un filet sur les basses cours des particuliers.
- Interdiction de l'écobuage

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

